Tout à coup, Louise s'écria : eh ! bien, c'est fini, il ne nous frappera plus ; au revoir.

Ce disant, elle serra fortement la main de sa sœur, et s'éloigna dans la direction du Pont de Croix, où se trouve une branche de l'ancien canal de Roubaix.

Hélène, inquiète, pria M. Boghmans d'observer les allures de sa sœur, afin de savoir où elle se rendait. Le jeune homme suivit donc la jeune fille, mais, près du pont de Croix, il la perdit de vue.

Il examina les bords du canal, et découvrit bientôt la jeune fille blottie derrière une grue qui sert au déchargement des bâteaux.

En voyant le jeune homme s'approcher d'elle, Louise s'avança vers le canal et se jeta à l'eau.

M. Boghmans appela au secours, ôta son pardessus, sa jaquette et son chapeau, les déposa sur la grue et descendit dans le canal pour retirer la jeune fille.

Des passants, attirés par les cris de Boghmans, accoururent, ne sachant ce qui se passait. Mais ils ne perçurent plus aucun bruit. Cependant, ils virent un fichu en laine au-dessus de l'eau, et, croyant qu'une personne se noyait, ils allèrent demander dans le voisinage une barque à un batelier.

Celui-ci ne crut pas devoir accéder à leur désir, à cause de l'heure tardive.

Sur ces entrefaites, la famille de la jeune fille était arrivée au Pont-de-Croix, et, à la vue du fichu, elle ne douta pas que Louise s'était jetée dans canal.

On tendit des perches, on appela, mais rien n'y fit. Ni le jeune homme, ni la jeune fille ne purent être retrouvés.

Le garde-champêtre Lecomte, fit remarquer qu'il était trop tard pour faire des recherches, et que l'on tâcherait de retrouver les deux cadavres lundi matin.

On conçoit la désolation de M. Crucq et de sa famille.

Les effets laissés par M. Boghmans sur la berge ont été déposés chez un voisin.

Nouveaux détails. — Lundi matin, vers cinq heures, plusieurs personnes se sont rendues à l'endroit où s'était déroulée la triste scène dont nous avons parlé. A l'aide de perches, elles parvinrent à ramener sur la berge les cadavres de Louise Cruck et d'Ivo Goeminne. Celui-ci était né à Wannegen-Lede (Belgique) et était âgé de 25 ans. Il était fils d'un honorable cultivateur de cette commune.

Ses malheureux parents avaient été prévenus lundi matin, et ils sont arrivés vers une heure de l'après-midi ; leur douleur serait difficile à dépeindre et l'on a eu toutes les peines du monde à les arracher du cadavre de leur enfant.

Après les formalités d'usage les deux corps ont été transportés chez les parents de Mlle Louise Cruck.

Pendant toute la journée une foule nombreuse n'a cessé de venir voir les deux cadavres. Leurs funérailles auront lieu mardi après-midi.

COUPS DE COUTEAU A ROUBAIX

Dimanche, vers six heures du soir, le quartier du Fontenoy, a été mis en émoi par une tentative d'assassinat commise dans les circonstances suivantes :

AVANT LE CRIME

Les époux Dedoncker, mariés depuis quelque temps seulement, tiennent, rue de la Redoute, un estaminet qui a pour enseigne *au Comte de Flandre*.

Des scènes de violences se produisaient souvent entre eux au sujet d'un nommé Edouard Gœthals, âgé de 19 ans, demeurant rue des Filatures, parent de Mme Dedoncker.

Le jeune homme qui est expulsé, ne travaillait pas, et venait constamment s'héberger chez les époux Dedoncker. De là, des discussions incessantes. Le mari s'était promis que la première fois que Gœthals se présenterait encore chez lui, il le mettrait à la porte.

LE CRIME

Dimanche, à six heures et demie, Gœthals arriva au *Comte de Flandre*.

Une discussion surgit bientôt. Le mari, légèrement ivre, frappa violemment sa femme qui prenait fait et cause pour Gœthals. Celui-ci, au lieu de s'éloigner, comme le lui demandait sa parente, s'interposa entre elle et son mari ; Dedoncker tourna alors sa fureur contre lui.

Gœthals, pour se défendre prit un couteau dans sa poche et en menaça son agresseur. Une lutte acharnée s'en suivit pendant laquelle Dedoncker reçut un violent coup de l'arme à l'avant-bras gauche.

LA FUITE DU COUPABLE

Aussitôt le coup fait, Gœthals prit la fuite, se dirigeant vers la rue Blanchemaille. Le blessé le rejoignit près de la rue du Fontenoy.

Le jeune homme tenait toujours son couteau en main ; apercevant Dedoncker, il revint sur ses pas et l'en frappa de nouveau. Le mari, en voulant se garer, reçut dans la main gauche la lame qui lui fit une large blessure au petit doigt.

Comme il perdait beaucoup de sang, il s'affaissa bientôt, après avoir crié : « A l'assassin ! »

Gœthals continua alors sa course par la rue Archimède.

LA VICTIME

Aux cris poussés par la victime, un rassemblement considérable s'était formé. On la transporta à la pharmacie Wicart, rue du Fontenoy, où l'on fit un premier pansement en attendant l'arrivée d'un médecin.

Un quart d'heure après, M. le docteur Largillière arriva. Le blessé s'était rendu à l'estaminet Vantieghem en face de la pharmacie.

M. Largillière constata que la plaie qui avait été faite à l'avant-bras gauche, avait une largeur de 4 centimètres et une profondeur de 3 centimètres allant jusqu'à l'os.

A la main gauche, il y a une large entaille, à l'extrémité du petit doigt.

L'ARRIVÉE DE LA POLICE

Un de nos reporters qui se trouvait sur les lieux du crime avertit le poste de la rue St-Vincent-de-Paul. Les agents, après avoir fait l'enquête, se mirent à la recherche du coupable, mais malheureusement ils ne purent le retrouver.

L'ÉTAT DE LA VICTIME

L'état de M. Dedoncker qui est âgé de 28 ans est assez grave. Il y aura une incapacité de travail d'environ quinze jours.

Malgré ses souffrances, Dedoncker, qui est fort surexcité, n'a pas voulu retourner chez lui ; il s'est mis lui-même à la recherche de l'assassin.

Une exposition de chrysanthèmes et de fruits au Cercle horticole de Roubaix. — Dimanche matin, le Cercle horticole de Roubaix ouvrait gracieusement au public les portes de son local de la rue Pierre Motte (salle Philémon), pour une exposition de chrysanthèmes et de fruits qui ne durera que deux jours.

La salle présente l'aspect d'un frais jardin, Eden en miniature ; des bosquets de plantes ornementales en forment les extrémités. L'œil se repose avec délices sur l'ensemble harmonieux des nuances dont seule la nature est capable d'improviser la gamme multicolore.

Importé du Japon en Europe il y a un peu plus d'un demi-siècle, le chrysanthème, ou *fleur d'or*, *était réservé à un brillant avenir sur* cette partie de l'ancien continent. En 1889, le Cercle horticole du Nord fêtait le centenaire de son acclimatation par une splendide exposition au Palais-Rameau, à Lille. C'était dans le début la modeste fleur de *Sainte-Catherine*, de petites dimensions et d'une couleur à peu près uniforme; mais grâce à des semis patiemment étudiés, à des croisements savamment combinés, on parvint petit à petit à obtenir les produits de grande taille, d'un coloris varié à l'infini que tout le monde connaît.

Les Anglais nous avaient devancés dans la culture de cette fleur asiatique et s'y étaient perfectionnés. Nous sommes arrivés, à force de persévérance, à les dépasser par nos engrais mieux appropriés, par nos soins mieux entendus, et la première place nous appartient sans conteste.

Le chrysanthème est la fleur d'automne par excellence. Il vient remplacer, comme à point nommé, les fleurs d'été, au moment où elles disparaissent avec la belle saison, en attendant les camélias, les azalées, etc., avant-coureurs de l'hiver. Plante frileuse à l'excès, il ne saurait résister aux moindres morsures de la gelée.

Après les fleurs, les fruits : les plus beaux spécimens, poires, pommes, raisins, se disputent les regards ; mais ce sont les produits de la vigne qui captivent l'attention du visiteur. Et quels produits ! Jamais le ciel clément et égal du Midi n'abrita ces grappes blanches, roses, noires, d'une beauté et d'un volume incomparables. On les croirait mûries en plein air, lorsque la prudence de nos horticulteurs a dû mettre, entre les rayons du soleil et le frêle arbrisseau, le toit de verre qui le protège contre les refroidissements de notre température septentrionale.

Les seuls membres de la société étaient admis à concourir, et treize d'entre eux avaient répondu à l'appel. M. Toulet fils aîné, fabricant de claies pour serres à Roubaix, membre du Cercle horticole, avait exposé plusieurs types.

Nous donnons ci-dessous les noms des lauréats et la nature des récompenses décernées par le jury, en faisant observer que le Cercle horticole de Roubaix, fondé le 1er décembre 1878, est subventionné tout à la fois par l'Etat, le Département et la Ville. Son président est M. Louis Demay, horticulteur, chevalier de l'ordre du Mérite agricole.

Chrysanthèmes, plantes en pots. — Médaille de vermeil 1re classe, à M. Calier-Relof, hort. à Roubaix ; méd. arg. gr. module, à M. Henri Petit, amateur à Roubaix.

Fleurs coupées. — Palme en vermeil, à M. D. Bricout, jard. chez M. Gratry, à Halluin ; médaille de vermeil gr. mod. à M. Anatole Lerouge, jard. chez Mme Wallaert, à Croix; méd. arg. 1re cl. à M. Sturbaux, jard. chez Mme Grimonprez, à Roubaix ; méd. arg. 2e cl. à M. Calier-Relof, hort. à Roubaix.

Gerbes. — Méd. d'arg. gr. mod. à M. Calier-Relof, hort. à Roubaix ; méd. argent 1re cl. à M. Anatole Lerouge, jard. chez M. Wallaert, à Croix ; méd. arg. 2e cl. à M. Carlos Tillier, hort. à Croix.

Raisins. — Méd. arg. gr. mod. à M. Calier-Relof, horticulteur à Roubaix ; Médaille de vermeil 1re cl. à M. D. Bricout, jard. chez M. Gratry, à Halluin ; Méd. arg. 1re cl. à M. Ghersem, propriétaire à Roubaix.

Fruits variés. — Méd. arg. gr. mod. à M. Fauvarque, prop. à Roubaix.

Serres et claies à ombrer. — Méd. de bronze, à M. Toulet, fils aîné, à Roubaix.

Les querelles entre écoliers dans le quartier Ste-Elisabeth continuent. Dimanche soir, l'un d'eux a été rossé de coups par un autre, plus âgé que lui, et qui a été arrêté par un agent de police et écroué au dépôt. Ce jeune garçon a aggravé son cas, en insultant le représentant de l'autorité.

Tapageurs nocturnes. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, boulevard de Strasbourg, trois tapageurs ont insulté et voulu battre des passants. A l'arrivée de la police, ces individus ont pris la fuite, mais on a pu arrêter l'un d'eux, le sieur Clovis Vandestoop, âgé de 19 ans, tisserand, demeurant à Leers.

Comme il était en état d'ivresse manifeste, il a été écroué au dépôt de sûreté.

Les contraventions du jour. — Elles ont été assez nombreuse, celles à charge des disciples de Bacchus surtout, comme tous les samedis et dimanches. On a aussi verbalisé contre quelques cochers de place en défaut, et contre quelques cabaretiers qui avaient tenu leur établissement ouvert après l'heure.

Société l'« Economie », vins, liqueurs, spiritueux, champagnes, vinaigres et huiles, rue du Tilleul, 222. **Ouverture de 11 Novembre.** Prix réduits sur les articles et en tous chiffres.
57762—28626

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier,** de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, tous les jeudis, (excepté le 3me jeudi du mois), de 10 heures 1/2 à midi et de 2 à 4 heures, rue du Collège, 79, (en face du Collège) 28029—56313

PILULES GICQUEL, la Boîte 1f50

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 25 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

16 NOVEMBRE 1685. — Les bailli et les gens de loi du Marquisat de Roubaix, dans le but d'encourager le marché aux grains de la ville, reconnu par lettres royales du mois d'avril 1679, promettent une prime de six florins à celui qui achetera le plus de grains et une prime égale à celui qui en vendra le plus. (*Archives de Roubaix*. IIII, 9).

16 NOVEMBRE 1876. — Le Conseil municipal décide la création immédiate de l'enseignement du tissage et de la teinture et vote les crédits nécessaires à l'installation provisoire de ces cours dans l'ancien asile rue Sébastopol. (*Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix*, 1876, t. II, section IV).

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

TOURCOING

L'inauguration de la salle de Géographie

Dimanche après-midi a eu lieu, en même temps que la séance d'ouverture de la saison d'hiver, la cérémonie d'inauguration de la salle occupée, place Leverrier, par la Société de géographie.

Cette salle dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, porte bien le cachet de l'emploi avec ses six *grandes cartes murales d'un très grand effet décoratif*.

La cérémonie avait attiré une foule de sociétaires et beaucoup de dames. Sur l'estrade avaient pris place aux côtés de M. F. Masurel père, président de la société, M. Hassebroucq, maire de la ville M. Henry Bossut, président de la société de Roubaix, M. *O. Leburcque, sociétaire de cette même société*, M. Delessert et tous les membres du comité de Tourcoing.

La séance offrait un attrait tout particulier : grâce au concours que lui apportait M. le baron Jules de Guerne, un savant qui a collaboré pour une grande part dans les études sous-marines entreprises par le *prince de Monaco*.

M. F. Masurel, en ouvrant la séance, s'est exprimé en ces termes :

» Mesdames, Messieurs,

» Si cette séance d'ouverture de notre 6e série de conférences emprunte une certaine solennité c'est qu'elle coïncide avec l'inauguration de notre nouvelle salle.

» *L'importance sans cesse croissante de notre société* nous avait engagés à rechercher les moyens de lui affecter un lieu de réunion qui lui soit propre. Une combinaison à laquelle s'est obligeamment prêtée la société *civile de la salle des fêtes* nous permettra de vous recevoir désormais chez nous.

» Mais en prenant possession de cette nouvelle salle, nous ne saurions oublier la gracieuse hospitalité que l'administration municipale nous a accordée pendant cinq années. Depuis 1885 nous avons toujours trouvé un accueil empressé à l'hôtel de ville et toujours nous conserverons le meilleur souvenir de la bienveillance *que la municipalité nous a témoignée en toutes circonstances*. Que M. le Maire qui nous honore aujourd'hui de sa présence, veuille bien agréer l'expression de notre vive reconnaissance.

» Nous espérons que l'inauguration de cette salle sera le début d'une ère nouvelle de prospérité — notre société a donné déjà depuis sa fondation bien des preuves de sa vitalité, mais elle est encore susceptible de développements.

» Jusqu'à la persuasion qu'elle ne voudra pas rester en aussi bonne voie et qu'elle méritera toujours d'être considérée comme une branche bien vivace de notre belle société de géographie de Lille.

» De notre côté, nous ne négligerons rien pour atteindre ce but. Nous tâcherons de rendre intéressante et instructive la série de conférences que nous ouvrons aujourd'hui.

» Déjà nous pouvons compter sur le précieux concours de plusieurs de ces hommes dévoués qui mettent au service de la vulgarisation de la Géographie leurs *connaissances étendues et leur chaude éloquence*. Vous en aurez dès aujourd'hui un avant goût, Mesdames et Messieurs grâce au bienveillant concours prêté à cette cérémonie d'inauguration par le savant que nous avons *le bonheur de posséder au milieu de nous*.

» Monsieur le baron de Guerne va nous initier aux secrets qu'il a arrachés aux profondeurs de la mer, en nous parlant des travaux remarquables auxquels il a pris une si grande part.

» Je crois être votre interprète en remerciant M. le baron de Guerne d'avoir bien voulu répondre à notre appel.

« *Permettez moi Mesdame et Messieurs de retarder de* quelques instants encore votre très légitime désir de l'entendre, pour vous dire un mot de notre concours de géographie. Les concurrents n'ont jamais été plus nombreux *que cette année et les résultats ont répondu à notre* attente. Nous avons l'intention de récompenser spécialement nos jeunes lauréats dans une séance ultérieure. Regrettant de ne pouvoir déjà aujourd'hui proclamer leur succès mais à l'avance nous les félicitons bien sincèrement.

» Je voudrais enfin, Mesdames et messieurs, attirer votre attention sur l'un des avantages procurés par la Société. Je veux parler des excursions. *Elles offrent* toujours beaucoup d'intérêt et sont menées avec le plus grand soin. Tous ceux d'entre vous qui y ont participé pourraient en rendre témoignage.

» A propos d'excursions, permettez-moi de vous présenter l'idée d'un auteur qui avait la passion du voyage, tout en reconnaissant qu'elle témoigne plus d'un esprit fantaisiste que d'un esprit pratique. Voici ce que je lis dans un ouvrage sur le Grèce et la Turquie.

« Toute éducation ne devrait-elle pas avoir pour complément un voyage autour du monde? Comment se faire qu'il n'y ait pas un navire au service de chaque collège qui prendrait les enfants en 3e et leur ferait achever leurs études dans le livre universel, le livre la mieux écrit de tous parce qu'il est écrit par le Bon Dieu. Ne serait il pas charmant d'expliquer l'Odyssée et l'Enéide en accompagnant les voyages du héros grec et du héros troyen?

» Notre société n'a pas de visées aussi littéraires ni aussi étendues, mais elle peut prétendre, soyez en sûrs, dans les excursions qu'elle organise, à joindre pour vous l'utile à l'agréable : *utile dulci*. Ce que nous souhaiterions donc, c'est que la section de Tourcoing fut toujours très largement représentée dans ces excursions.

» En terminant, je tiens à remercier mon distingué collègue de Roubaix, M. H. Bossut, d'avoir bien voulu assister à cette cérémonie et je vous remercie aussi, vous tous Mesdames et Messieurs, d'avoir répondu en aussi grand nombre à notre invitation.

» Je n'abuserai pas davantage de votre bienveillante attention et je prie M. le baron de Guerne de prendre la parole. »

M. le baron Jules de Guerne expose d'abord les résultats des voyages scientifiques qu'il a accomplis avec le prince de Monaco sur le yacht l'*Hirondelle*. Ces voyages exécutés en 1885, 1886, 1887 et 1888, ont eu pour but :

1° L'étude du *Gulfstream* et en particulier des branches de ce courant qui arrivent sur les côtes d'Europe — par la méthode des flotteurs. — Chacun des flotteurs dérivants, barils ou sphères en cuivre, contenait un document imprimé en plusieurs langues et qui devait être renvoyé, par les personnes l'ayant trouvé, aux autorités maritimes ou consulaires.

Beaucoup sont déjà revenus, mais on ne peut considérer encore l'expérience comme terminée. — Le prince de Monaco publiera prochainement à ce sujet une étude détaillée accompagnée de cartes.

2° Des études géographiques diverses et des recherches d'histoire naturelle aux Açores.

Le conférencier dépeint ici l'archipel des Açores, pays d'origine volcanique, avec ses lacs dans les cratères, sa végétation superbe et sa *belle culture* d'ananas.

Les habitants, en général bons marins, poursuivent les cachalots dans de petites baleinières. Ils se groupent pour cela en société où chacun paie un peu de son argent pour armer l'embarcation mais surtout de sa personne pour le moment critique de la chasse.

Le but des explorations de l'*Hirondelle*, ajoute M. de Guerne, serait aussi :

3° Recherches des animaux des grandes profondeurs, jusqu'à 3,000 mètres avec des chaluts et des nasses en filet plongées pendant plusieurs heures dans le fond.

On y a rencontré des poissons particuliers à grands yeux de couleur noire avec taches phosphorescentes. Ces taches constituent l'une des principales causes de la lumière, si peu développée dans les abîmes de la mer.

Voici encore des crabes singuliers, épineux, rugueux, de façon à ressembler aux fonds sur lesquels ils vivent pour échapper à leurs ennemis.

Puis ce sont des éponges, de formes parfois élégantes, paraissant être en verre filé.

4° Autre objet de ces recherches scientifiques, l'étude des animaux qui habitent la mer des *Sargasses*. Ce sont des algues flottant en groupes sur l'Atlantique entre les Bermudes, Terre-Neuve et les Açores. Jamais, bien qu'on en ait dit, elles ne forment de masses pouvant gêner la marche des navires. On y trouve des animaux, certain poisson entre autres *l'antennarius* médiocre nageur qui ne quitte pas les Sargasses dont il a pris la couleur et au milieu desquelles il fait son nid.

La surface de la mer est d'ailleurs peuplée en dehors des Sargasses, d'une foule de petits êtres souvent transparents mais dont la quantité fournirait assez de matière nutritive pour alimenter les naufragés perdus sans vivres en pleine mer, ce que le prince de Monaco a conseillé de faire à la suite de nombreuses observations.

Les animaux de surface, dont il vient d'être question, changent de nature suivant les pays parcourus. La température de l'eau règle la distribution de beaucoup d'espèces. Aussi en se dirigeant des Açores, vers le Nord-Ouest, après avoir traversé les Sargasses, reconnaît-on l'approche de Terre-Neuve baignée par les eaux froides venus du pôle au changement des animaux flottants.

Terre-Neuve est un pays désolé, d'aspect humide et froid. Il n'y est guère question que de morue.

M. de Guerne donne sur les établissements français de pêche, quelques détails que l'heure le force malheureusement d'écourter.

La dernière des nombreuses projections représente l'*Hirondelle*, le yacht du prince de Monaco, sur lequel ont été faits les voyages. M. de Guerne annonce en terminant que bientôt un nouveau navire, trois fois plus grand que l'*Hirondelle* et spécialement aménagé pour les travaux scientifiques, permettra au prince de Monaco de poursuivre avec ses collaborateurs ses belles études de géographie et d'histoire naturelle.

Peudant près de deux heures, M. de Guerne a tenu sous le charme un nombreux auditoire.

Remise d'un drapeau à la Fanfare du Blanc-Seau. — Dimanche vers midi, la belle fanfare du Blanc-Seau s'est rendue, à l'occasion de la Ste-Cécile, chez son président d'honneur, M. Sénélar, conseiller municipal. Après l'exécution d'un morceau en face de la maison, le président, M. Cruque, a présenté à M. Sénélar un superbe bouquet, en lui disant que la société espérait le conserver longtemps à sa tête.

Les musiciens ont ensuite été introduits dans les salons, et le Président d'honneur, entouré d'un certain nombre de ses collègues du Conseil municipal et d'amis, a prononcé l'allocution ci-après :

« Messieurs les membres de la *Fanfare du Blanc Seau*

» Messieurs,

» Permettez à votre président d'honneur, de remercier avant tout ses collègues du Conseil municipal et ses amis d'être venus honorer de leur présence cette réunion toute intime.

» A l'occasion de la Ste-Cécile, vous venez me souhaiter la fête, je vous en remercie du plus profond de mon cœur. Cette démarche m'est d'autant plus sensible qu'elle vous est dictée par la sincérité.

» Si je puis compter sur votre travail et votre assiduité, vous pouvez de votre côté, être entièrement assurés de mon entier dévouement à votre belle société.

» Aussi, à l'effet de cimenter encore cet espoir de concorde et de bonne confraternité qui, a tous les degrés, doit unir les membres de la société, et d'accord avec notre président si dévoué, j'ai l'honneur de vous offrir en son nom et en mon nom, le drapeau que voici.

» Que cet emblème de notre chère patrie, vous couvre de ses plis, qu'il vous montre le chemin de la victoire, et que toujours il vous inspire des sentiments les plus vifs, de concorde et de paix.

« Messieurs, les sociétés musicales, moins que toutes, ne peuvent se résoudre au piétinement sur place. Dans l'intérêt de leur propre existence, il est indispensable qu'elles marchent en avant et que chaque jour amène un nouveau progrès : il leur faut, en un mot, un stimulant qui s'appelle le travail.

» Sous la présidence intelligente de mon ami Cruque et sous la direction si habile de votre directeur Bodin, cet élément indispensable ne vous fera pas défaut, j'en ai la conviction intime.

» Les succès que déjà vous avez remportés seront suivis d'autres plus brillants encore, j'en ai la conviction et, de succès en succès votre belle société ne tardera pas à briller au premier rang des philharmonies musicales de la région.

» Avant de nous séparer, Messieurs, jetons un dernier regard sur ce drapeau dont les trois couleurs doivent vous rappeler en tout temps vos devoirs envers votre pays et unissons nos voix dans le cri de : Vive la France ! Vive la République! Vive la *Fanfare du Blanc-Seau* ! »

Ce discours a été accueilli par les cris de vive M. Sénélar, vive le Président.

Le drapeau est de toute beauté.

M. Sénélar a donné lecture d'une lettre de M. Dron, député, par laquelle il regrette de ne pouvoir assister à cette fête de famille, parce qu'il est « écrasé de besogne ». Mais il espère que les liens qui unissent déjà le Blanc-Seau à Tourcoing deviendront encore plus intimes et se resserreront chaque jour davantage.

Chemin de fer du Nord. — Nous apprenons avec un vif intérêt que la Compagnie du Nord a pris depuis quelque temps à l'égard de son personnel des mesures d'une grande bienveillance qui ne manquent pas de produire le meilleur effet sur ses agents.

A Tourcoing, quatre anciens agents subalternes qui travaillaient jusqu'ici à la journée et sans espoir de retraite, viennent de recevoir avec un plaisir qu'on conçoit aisément, leur lettre de commission ; la Compagnie leur assure par la une pension pour la vieillesse à laquelle la femme et les enfants participeront.

Ces mesures seront très appréciées et du personnel et du public.

Suicide par strangulation. — Hier dimanche à 1 heure 1/4 de l'après-midi, un homme marié, conducteur dans un important établissement de la ville, père de six enfants et âgé de 46 ans, était trouvé *pendu dans son grenier par l'un de ses garçons*.

On avait remarqué que depuis quelques jours ce malheureux était morose et ne répondait que par monosyllabes aux questions qu'on lui faisait. Il avait du reste donné auparavant des signes de dérangement d'esprit, et il y a 15 ans il avait été interné à Armentières après avoir tenté de frapper sa femme à coups de couteau. L'aîné des 6 enfants a 15 ans et le plus jeune 2 ans !

Vol au vasistas. — Il est bien étonnant, après tant de vols commis par ce moyen, qu'on laisse encore des vasistas, au-dessus des portes d'entrée de certains cabarets pouvant donner passage à un homme.

Dans la nuit de samedi à dimanche, on s'est introduit par le vasistas du cabaret *Au pavillon Dubus*, tenu par les époux Mahieux Seynave, et on a enlevé la caisse, contenant et contenu, une cinquantaine de francs — d'une société de jeu de boules, des liqueurs, de la chicorée, café, cravates, le tout pour environ 100 fr. ; en plus l'argent qui se trouvait dans le comptoir.

Les voleurs sont entrés dans la cuisine, et n'ont heureusement pas aperçu une boîte en métal contenant une centaine de francs, économies de l'une des filles de la maison.

Un vol à la Croix-Rouge. — Un tisserand de la Croix-Rouge, veuf depuis un mois, père de sept enfants venait déclarer dimanche matin à la police qu'on était entré chez lui par un chassis à guillotine et qu'on lui avait volé 2.400 fr. en pièces de 5 fr. savoir : 1.400 fr. provenant de la vente d'une maison appartenant à la communauté et 1,000 fr. d'économies qu'il avait réalisées.

D'une enquête minutieuse qu'on a faite il résulterait qu'on avait bien appliqué un enduit sur un carreau, mais que ce carreau n'avait pas été cassé. De plus on prétend que les duvets provenant du métier et accumulés à la base de la fenêtre, prouverait que celle-ci n'a pas été ouverte depuis 6 mois. L'affaire en est là.

Bondues. — *L'affaire de mœurs du 1er novembre.* — L'instruction ne fait rien perdre de sa gravité à cette immonde affaire, et trois familles, viennent encore, à cette occasion, d'être plongées dans le désespoir, par l'arrestation d'un de leurs membres.

Samedi soir trois mandats d'arrêt arrivaient à Tourcoing, et dimanche matin, les gendarmes Dehargvengt et Cattelain se rendaient à Bondues, et ramenaient vers 10 heures, à leur caserne, pour être transférés aujourd'hui lundi à Lille, Jules Duriez, âgé de 17 ans, tisserand, Jules Lesage, 17 ans, tailleur, et Emile Flament 18 ans tisserand.

Tous trois ne sont poursuivis que pour complicité; mais il n'en passeront pas moins aux assises avec les principaux coupables.

Neuville-en-Ferrain. — *Une arrestation mouvementée.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, les préposés du poste de Neuville, de service à la plaine Vandamme, donnèrent la chasse à deux hommes chargés de ballots, qui venaient de la direction de la frontière. Ils les avaient déjà poursuivis jusqu'au hameau du Pape, sans pouvoir les atteindre, et les fraudeurs allaient leur échapper quand deux autres douaniers de la brigade mobile, MM. Jules Capraux et Jean-Baptiste Campelle surgirent tout à coup au milieu de la route et les arrêtèrent. Ce sont : Emile Renaux, peigneur de lin, âgé de 21 ans, né à Hem, demeurant à Roubaix, et Henri Leduc, domestique, né à Roncq, demeurant à Wattrelos.

Ils portaient à eux deux, par parties égales, 22 kilog. de poivre en grains, valeur 88 fr.

Le tirage de la tombola de l'Exposition de Tourcoing. — Pendant le concert donné samedi soir, à la salle des fêtes par l'*Association symphonique de Tourcoing*, il a été procédé au tirage de la tombola organisée à l'occasion de la 2onzième exposition de la Société Artistique. En voici les résultats :

Gravures gagnés par les nos 2025, 1, 4100, 2351, 3150, 1698, 3435, 1787, 203, 2413, 1808, 1582.

L'étang de Ville d'Avray peinture de Lucien Simonnet, n° 1311; *Un matin à Port-Jérôme*, peinture de Carl-Rosa, n° 2076 ; *Le moulin pêcheur*, aquarelle de Adrien Jourdeuil, n° 2830, *Etude de Katow*, offerte par Mme la baronne Nathaniel de Rothschild), n° 1885 ; *L'Espiègle*, pastel de Georges Callot, n° 1158 ; *Une rencontre*, peinture de Frans Simons, n° 3619 ; *Prière à la Vierge*, peinture de Paul Marchand, n° 3175; *Un Incroyable*, bronze de Edouard Lornier, n° 2528; *La petite blanchisseuse*, peinture de H. Bramtot, n° 4222; *Pendant le mois de Marie*, peinture de Laurent-Desrousseaux, n° 1956 ; *Première dictée*, peinture de Ch. Durand, n° 1547.

Les personnes que le sort a favorisées sont instamment priées d'envoyer réclamer leur lot le plus tôt possible à la salle des fêtes, place Leverrier, à Tourcoing.

LILLE

L'ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE CANTON DE LILLE-CENTRE, qui a eu lieu dimanche, a donné les résultats suivants :

Inscrits, 7,021; Votants, 4,209; Blancs et nuls, 58; Suffrages exprimés, 4,151.

Majorité absolue, 2,076

MM. Ovigneur.	2,173	voix.
Werquin	1,039	»
P. Mas	938	»
Divers.	3	»

M. Ovigneur ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu.

La journée d'hier ne s'est distinguée en rien des dimanches ordinaires de la mauvaise saison, sauf aux abords des quatre bureaux de vote ; nul ne se serait douté qu'il y avait une élection.

UN DRAME A LILLE. — Un terrible drame conjugal s'est déroulé, dimanche soir, vers six heures, dans le populeux quartier de St-Sauveur.

Au numéro 29 de la rue Ban de Wedde, un ajusteur, Eugène Nirel, occupait avec sa femme une petite chambre au deuxième étage.

Dimanche, les époux Nirel avaient invité à dîner une cousine, la dame Beauvais, habitant Paris, ainsi qu'une jeune femme, Mlle Despret. Le repas fut d'abord assez gai, mais, vers la fin, une altercation éclata entre les époux. La dispute cessa cependant, et, à cinq heures, la femme Nirel reconduisait sa cousine à la gare.

Vers onze heures, la femme Nirel ne trouva pas son mari, mais elle eut encore une discussion avec Mlle Despret. Sur ces entrefaites, Eugène Nirel rentrait chez lui surexcité; sa femme lui avoua qu'elle avait un amant.

Aussitôt, il déchargea un coup de revolver sur elle; la balle a pénétré dans le derrière de la tête et est ressortie immédiatement. Son état n'inspire aucune inquiétude.

Désespéré, Nirel s'est tiré un coup de revolver dans la tempe droite, la mort a été instantanée.

La police s'est rendu sur les lieux ; la femme Nirel a été transportée à l'hopital St-Sauveur.

Régime économique. — Voici la lettre que la chambre de commerce de Lille vient d'adresser à M. le ministre du commerce, de l'industrie et des colonies.

« Lille, 10 novembre 1891.

» Monsieur le ministre,

» *Dans sa dernière réunion, la chambre de commerce* de Lille a eu son attention attirée par les articles de différents journaux, dont quelques-uns généralement bien informés sur le régime commercial à appliquer, à partir du 1er février 1892. Le résumé de ces articles peut se traduire ainsi: ou concession du tarif minimum jusqu'au 1er janvier 1892, ou application de notre tarif général actuel, si le tarif minimum n'était pas prêt, ou enfin prorogation des traités existants pour un an.

» Une démonstration n'est pas nécessaire pour prouver que l'un ou l'autre de ces systèmes serait désastreux pour notre commerce et fatal aux recettes du Trésor.

» En effet ce serait prolonger l'incertitude qui existe depuis deux ans déjà dans nos relations commerciales, ce serait faciliter pendant un an encore l'importation des marchandises étrangères et ce serait entraver toutes les transactions, puisqu'il faudrait se demander quel régime prévaudrait au 1er janvier 1893.

» Pourquoi, monsieur le ministre, ne pas concéder le tarif minimum de suite comme on vous en prête l'intention, mais *sine die* ? Qui pourrait s'en plaindre, puisqu'on se réserverait toujours de faire des modifications à une semblable convention en se prévenant mutuellement un an d'avance ? Cette faculté existant pour les nations auxquelles on concéderait ce tarif comme pour nous-mêmes, il serait toujours possible de demander une modification quelconque.

» La Chambre, Monsieur le ministre, a cru utile de vous soumettre à nouveau ses idées, en s'excusant d'avoir à vous importuner encore sur ce point, mais elle le considère tellement important, qu'elle ne peut se dispenser de vous en entretenir. Elle a confiance dans toute votre sollicitude pour le bien du pays et elle ne doute pas que vous l'examiniez avec le plus grand soin pour arriver à une solution qui donne satisfaction aux intérêts généraux de la France.

» Veuillez agréer, etc.

» *Le Président*, Julien LE BLAN. »

Dégradation militaire. — Une double dégradation militaire a eu lieu à Lille hier à neuf heures trois quarts du matin, dans la grande cour de la Citadelle. Les deux soldats dégradés étaient deux réservistes du 76e régiment de ligne, qui s'étaient rendus coupables d'une tentative de vol à main armée envers un habitant.

Le premier, nommé Roussel, avait été condamné à dix ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour. Le second, nommé Prunier, à six ans de réclusion et cinq ans d'interdiction de séjour.

Comme toujours en pareille circonstance, les condamnés ont été amenés au centre des troupes, et, après lecture des jugements rendus contre eux, un officier les a déclarés indignes de porter l'uniforme. Ils ont ensuite été dégradés et ont défilé devant le front des troupes.

Un concours de chrysanthèmes a eu lieu hier à Lille. Nous remarquons parmi les lauréats :

4e concours, entre amateurs, au plus beau groupe; M. Drapier, jardinier chez M. Joiré-Réquillart, à Bondues.

5e Concours, entre amateurs, à la collection la plus belle de 100 variétés de chrysanthèmes en fleurs coupées : 1er prix, médaille de vermeil, grand module, à M. Duchesnes, propriétaire à Roubaix ; 3e prix, médaille d'argent 1re classe à M. Gobert, jardinier chez M. Georges Hannart, à Roubaix.

7e concours, à la plus belle collection de 25 variétés de chrysanthèmes en fleurs coupées : 1er prix, médaille d'argent 1re classe à M. Gobert, jardinier chez M. Georges Hannart, à Roubaix.

Mention honorable à M. Aristide Huybrecht, jardinier chez M. Hermann, à Mouveaux.

La société de secours mutuels des anciens sous-officiers de Lille a fêté, hier le deuxième anniversaire de sa fondation en un banquet où se sont réunis plus de 150 membres.

M. le président Poussonnier avait à sa droite M. Roche, avocat, membre honoraire de la société et à sa gauche le docteur Cochet, médecin de la société.

Le banquet qui avait lieu à l'hôtel Delannoy, rue Nationale, a été plein de gaieté et d'entrain. Des discours ont été prononcés par M. le président, M. Roche et M. le docteur Cochet.

La fête s'est terminée à minuit.

Concerts et Spectacles

Grand Théâtre de Roubaix — Si la vérité, je dis la vérité historique, était bannie du reste du monde, ce n'est pas dans le drame de MM. Dumas et Gaillardet qu'il faudrait aller la chercher. Cette réflexion nous était inspirée dimanche soir, à l'Hippodrome, par la représent